

CERTIFICAT UNIVERSITAIRE DE CLINIQUES EXPERTALES ET PSYCHOLEGALES

Ce Certificat s'adresse aux psychologues engagés ou souhaitant s'orienter vers des missions d'expertise psychologique auprès des tribunaux. La formation aborde à la fois les modalités de l'évaluation et de l'expertise ainsi que les outils mobilisables. Seront traitées les expertises pénales (agresseurs et victimes) comme civiles (JAF, tribunal pour enfants), en pré et post-sentenciel. Les participants travailleront également sur la rédaction de rapports d'évaluation, la conduite d'investigations et la précision du rôle du psychologue selon le cadre juridique. À l'issue de la formation, ils auront acquis une compréhension approfondie des enjeux de l'expertise psycho-légale et pourront envisager, le cas échéant, une inscription sur la liste des experts.

OBJECTIFS

1. Être en capacité de mettre en œuvre et de conduire des expertises.
2. Analyser les cas cliniques et psychopathologiques, mettre en œuvre les procédures.
3. Mettre en œuvre des procédures liées à la demande d'expertise.
4. Conduire des entretiens et évaluations d'expertises.
5. Analyser au plan clinique et psychopathologique les situations d'expertises.
6. Connaître l'organisation juridictionnelle.
7. Rédiger des rapports et savoir faire la déposition aux Assises.

CALENDRIER

13 journées de formation (soit 78 heures) de septembre 2026 à Juin 2027. Regroupements sur les jeudis/vendredis.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et mise en pratique :
Cours magistraux, travaux pratiques et débats

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Dossiers à partir de la pratique pour chaque UE, un dossier terminal, un examen sur table et une soutenance.

PUBLIC

Entrée à Bac +5, Effectif limité.

Psychologues,
professionnels de santé,
travailleurs sociaux, ...

NOS ATOUTS

- Formation compatible avec une activité professionnelle
- Encadrement par des spécialistes reconnus
- Accès aux ressources spécialisées en psychologie de la Bibliothèque de l'UCLy

MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Une accessibilité physique et pédagogique aux personnes en situation de handicap est mise en place.

Le Pôle Santé de l'UCLy vous accompagne avec sa mission handicap pour faciliter votre parcours d'insertion.

Contact : mission.handicap@univ-catholyon.fr

INFOS PRATIQUES

Conditions d'admission

dépôt de candidature [lettre de motivation], copie diplôme

Responsable pédagogique

Patrick Ange Raoult, Professeur de Psychopathologie, UCLy

Tarif

2200 € [Remise possible en fonction de votre situation]

INTERVENANTS

Pr RAVIT Magali, Professeur en psychologie clinique, Directrice du CRPPC, Lyon 2. Psychologue clinicienne, Ex-Expert près de la Cour d'Appel de Lyon

Pr ROMAN Pascal, Professeur de psychologie clinique et psychopathologie, Lyon 2. Pr. Honoraire UNIL. Psychologue clinicien. Expert judiciaire

Pr RAOULT Patrick Ange, Professeur de psychopathologie, UCLY. Psychologue clinicien. Ex-expert près du Tribunal,

Dr DOBRZYNSKI Anne-Claire, Maîtresse de conférences en Psychopathologie et Psychologie Clinique. Co-responsable pédagogique Licence 3 Psychologie. Responsable pédagogique du Master 2 PPCP

Dr KUREK Camille, Juriste

Dr Xavier RENAULT, psychologue clinicien

Mme DEMARCHI Anne Lyse, Psychologue clinicienne

Mme DUBOST Hélène, Psychologue clinicienne, Expert près de la Cour d'Appel de Lyon

Mme FRANCOLS Julie, Psychologue clinicienne, Expert près de la Cour d'Appel de Lyon

Mme LAVAL Chloé, Psychologue clinicienne

PROGRAMME

UE 1 - La procédure liée à la demande d'expertise (10h)

Objectifs : Connaître l'organisation juridictionnelle, ses procédures et la place du psychologue expert. Spécificités de la conduite de l'entretien en expertise.

UE 2 - Conduites d'expertises (10h)

Objectifs : Comprendre le cadre de l'expertise, les techniques d'entretien, les modalités d'évaluation selon les caractéristiques de l'agresseur ou de la victime (mineurs, victime directe ou impliquée, victime dans un cadre privé ou public, troubles psychologiques antécédents ou non, impact du trauma, etc.).

UE 3 - L'analyse clinique et psychopathologique (38h)

Objectifs : Approfondir les modèles théoriques, les approches cliniques et les analyses psychopathologiques.

L'expertise en diverses situations : agressions sexuelles, violences intra-familiaux (maltraitements, incestes, infanticides), crimes en série, actes délictueux.

UE 4 - Psychologie expertale (10h)

Objectifs : Maîtriser l'écriture des rapports et l'expression lors d'une déposition.

UE 5 - Analyse d'expertises (10h)

Objectifs : Mise en œuvre des principes abordés dans la pratique des apprenants à partir de leurs évaluations et expertises.

CONTACTS

Université Catholique de Lyon
Faculté de Psychologie - SHS
23 place Carnot, 69002 Lyon

Marie Segura

04 81 09 85 27

formationshs@univ-catholyon.fr



Plus d'informations sur
psycho.ucly.fr